

INVITATION A La REUNION PUBLIQUE
Jeudi 21 février 2013 à 19 heures
Centre de quartier des Ramenas, 149 rue de Saint-Denis à Montreuil

Non, l'hôpital de Montreuil n'est pas sauvé !

En ce début 2013, nous enregistrons près de 8 000 signatures sur la pétition du comité de défense qui exige :

- **Le maintien intégral de tous les services de l'hôpital ;**
- **La réouverture des urgences chirurgicales de nuit et de week-end ;**
- **Aucune suppression de postes ;**
- **Des moyens pérennes pour fonctionner et investir ;**
- **L'abrogation de la tarification à l'activité et de la loi Bachelot.**

Il y a deux points sur lesquels l'année 2012 a mieux fini qu'elle n'a commencé pour les personnels de l'hôpital : face à la mobilisation, l'administratrice provisoire, mise en place par l'ARS et faisant fonction de directrice, a du rétablir le dialogue avec les organisations syndicales et prendre l'engagement de maintenir l'équipe de médecins anesthésistes. Ce qui a permis la réouverture provisoire des urgences chirurgicales de jour.

Par ailleurs, l'ARS a procédé à des versements de trésorerie à hauteur de 18 millions pour toute l'année 2012.

Pour le reste, rien n'est réglé : l'hôpital de Montreuil n'est pas sauvé !

Souvenez-vous : après la décision de l'Agence régionale de santé (ARS) – répondant à la seule logique de baisse des dépenses hospitalières du gouvernement – de fermer les urgences chirurgicales de nuit, l'hôpital connaissait une situation de grande précarité de fonctionnement. La remise en cause des conditions d'accueil de la population et de travail du personnel (fermeture des urgences chirurgicales 24h/24, 7 jours sur 7), le climat délétère et les problèmes de financement ont suscité émotion, réactions, exigences parmi la population dans les cinq villes couvertes par l'activité du Comité de défense.

Les activités et leur organisation font aujourd'hui l'objet d'une réévaluation dans le cadre d'un « nouveau Projet médical » pour lequel les représentants du personnel sont consultés...

Certes, mais en quoi cela apporte-t-il des garanties quant aux revendications du comité de défense ? En rien ! La situation demeure précaire et nous ne pouvons, à l'exemple de certains, crier victoire !

Bien au contraire ! Les menaces sur les services, les postes, et le financement du CHI restent entières !

L'année 2013 démarre sous les plus mauvaises augures quant au financement de l'activité des hôpitaux publics, à la garantie de moyens pérennes et suffisants pour que le CHI réponde aux besoins de la population dans ses missions de service public de proximité

ALORS ? La pétition du Comité de défense est toujours d'actualité !

Plus que jamais, exigeons, avec les salariés de l'hôpital, les élus, les usagers : le maintien intégral de tous les services ; la réouverture des urgences chirurgicales de nuit et de week-end ; aucune suppression de postes ; des moyens pérennes pour fonctionner et investir ; l'abrogation de la tarification à l'activité et de la loi Bachelot.

SIGNEZ, FAITES SIGNER LA PETITION !
PARTICIPEZ A L'ASSEMBLEE DU 21 FEVRIER 2013!

Contact mail : defense.chi.gregoire@gmail.com

Contact mail : defense.chi.gregoire@gmail.com